

Pour effectuer un arbitrage portant sur le **produit structuré M Rendement 8 ***, au sein de votre contrat assuré chez **Generali Vie**, nous vous invitons à réunir les éléments suivants :



- Le bulletin d'arbitrage complété et signé.
- L'avenant spécifique **M Rendement 8 *** complété et signé.

** L'enveloppe étant limitée, la commercialisation du support peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date limite de souscription.*



Conseil meilleurtaux Placement :

- L'investissement doit s'envisager sur une période d'investissement pouvant courir jusqu'à l'échéance du produit structuré.
- Nous conseillons aux souscripteurs âgés de plus de 70 ans d'éviter cet investissement.



Merci de renvoyer votre dossier complet sous enveloppe libre, sans affranchir, (réception au plus tard le 11/07/2022) :

meilleurtaux Placement - MeilleurPlacement
Libre Réponse N°64323
35049 Rennes Cedex



Besoin d'aide ?

Par téléphone : 01 47 20 33 00, du lundi au vendredi de 9h à 19h
Par email : placement@meilleurtaux.com

Signature(s)

Le Souscripteur/L'Adhérent reconnaît avoir reçu les documents d'informations clés pour l'investisseur, notes détaillées et/ou tout autre document d'information financière équivalent prévu par la réglementation, des supports en unités de compte sélectionnés dans le présent Bulletin, et pris connaissance de leurs principales caractéristiques.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur, notes détaillées et/ou tout autre document d'information financière équivalent prévu par la réglementation, des supports en unités de compte présents au contrat sont disponibles sur simple demande auprès de son Courtier/Intermédiaire d'assurance ou via le site internet des sociétés de gestion.

Le Souscripteur/L'Adhérent déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacun de ceux qu'il a souscrits.

Fait à _____,
le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Signature
du Souscripteur/de l'Adhérent**

**Signature
du Co-Souscripteur/du Co-Adhérent**

Données personnelles du Souscripteur/de l'Adhérent :

Pour toute information sur le traitement des données du Souscripteur/de l'Adhérent et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe « Information sur le traitement de vos données personnelles /des données personnelles de l'Adhérent » figurant dans la Note/Notice d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site : www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP.

Numéro du contrat/de l'adhésion _____
Nom du Souscripteur/Adhérent _____
Prénom du Souscripteur/Adhérent _____
Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom du Co-Souscripteur/Co-Adhérent _____
Prénom du Co-Souscripteur/Co-Adhérent _____
Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 2 pages
dont la 2^{ème} page comporte la signature du (des) Souscripteur(s)/Adhérent(s).
L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version,
imprimée et remise en trois exemplaires identiques.**



* 0 1 3 8 5 *

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : Courtier/Intermédiaire d'assurance - 3^{ème} exemplaire : Souscripteur(s)/Adhérent(s)

2/2

CONDITIONS SPECIFIQUES
D'INVESTISSEMENT SUR
M RENDEMENT 8
(FR001400AFP6)



Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre
italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Tous les champs de l'avenant doivent obligatoirement être renseignés et celui-ci doit être accompagné d'une demande d'investissement. À défaut, votre demande d'investissement ne pourra être prise en compte.

**Attention pour pouvoir être pris en compte cet avenant doit impérativement être retourné à l'assureur
au plus tard le : 15 juillet 2022**

Souscripteur/ Adhérent : _____ Numéro de contrat (si existant) : _____
Co-Souscripteur*/ Co-Adhérent : _____ Libellé du contrat : _____
Dénomination sociale : _____ Courtier : _____
Représentée par* : _____

*Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription / Adhésion du contrat ou de personne morale, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte

Avenant d'Investissement

Attention pour pouvoir être pris en compte cet avenant doit impérativement être retourné à l'assureur la veille de la date de réception permettant l'investissement conformément à la Notice d'Information valant Conditions Générales du contrat.

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment les réponses apportées au questionnaire et la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

Dans le cadre de versement libre ou d'affaire nouvelle, merci d'ajouter votre bulletin correspondant. En cas d'arbitrage, vous pouvez remplir l'encadré ci-dessous ou joindre le bulletin d'arbitrage si l'investissement n'est pas à 100% sur ce fonds.

J'effectue un arbitrage selon la répartition suivante :

Désinvestissement à partir d'un (des)supports en unité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds Euros :

<u>Libellé du support</u>	<u>Code ISIN</u>	<u>Montant brut en euros ou en %*</u>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Réinvestissement à 100% sur le support en unité de compte :

M RENDEMENT 8 (FR001400AFP6)

*Rayez la mention inutile

Caractéristiques principales & Conditions d'investissement

Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note **et /ou** Notice d'Information valant Conditions Générales, les conditions d'investissement sur le support **M RENDEMENT 8** sont les suivantes :

Instrument Financier non garanti en capital ni en cours de vie ni à l'échéance

Période de commercialisation : **du 02/06/2022 au 20/07/2022**

- Sous-Jacent de référence : **L'Indice S&P Transatlantique 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR**

Description du Sous-Jacent de référence :

L'indice S&P Transatlantique 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR est un indice calculé et publié par S&P Dow Jones Indices LLC. L'univers d'investissement de l'indice est composé de actions de l'indice S&P Euro zone Large Mid Cap et de l'indice S&P 500, qui rassemble les plus grandes capitalisations boursières flottantes de la Zone Euro et des États-Unis. Cet indice est composé de 50 valeurs listées au sein de la zone euro et de 50 valeurs américaines non impliquées dans des controverses ESG sévères mesurées par S&P Dow Jones. Plusieurs filtres d'exclusion ESG basés sur des critères définis par Sustainalytics et Trucost sont aussi appliqués. Une fois les filtres d'exclusions appliqués, les 50 entreprises de la Zone Euro et les 50 entreprises américaines avec le Score ESG le plus élevé tel que mesuré par S&P Dow Jones sont sélectionnées selon les standards minimum de décarbonisation des indices de référence «Accord de Paris» de l'Union Européenne.

Les 100 valeurs composant l'Indice sont équipondérées, à savoir un poids cible de 1% par action. Ce processus de sélection et pondération est effectué trimestriellement.

L'indice S&P Transatlantique 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire et constant de 50 points d'indice par an, ce qui est moins favorable pour l'investisseur par rapport à un investissement dont les dividendes sont réinvestis sans Retranchement. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

L'indice est accessible entre autres sur le site de S&P :

<https://www.boursedirect.fr/fr/marche/no-market-e-g-unlisted/s-p-transatlantique-100-net-zero-SPTPADET-EUR-XXXX/seance>

Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier

1/4

Souscripteur :
Co-souscripteur :
Paraphe(s)

CONDITIONS SPECIFIQUES
D'INVESTISSEMENT SUR
M RENDEMENT 8
(FR001400AFP6)



Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre
italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Code Isin : FR001400AFP6	Durée (hors remboursement anticipé) : 10 ans
Émetteur : Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	Date d'émission : 02/06/2022
Garant : Citigroup Global Markets Limited	Dates de détermination du niveau de référence : 20/07/2022 ; 22/08/2022 ; 20/09/2022
Valeur nominale : 1000 €	Date d'échéance : 27/07/2032

Avertissement préalable à l'investissement du souscripteur

1- L'investissement sur l'Instrument financier constitue un placement risqué. L'attention du Souscripteur est expressément attirée sur le fait que tout investissement sur ce support ne comporte aucune garantie en capital ni en cours de vie ni à l'échéance. Dans l'hypothèse de la survenance du scénario le plus défavorable tel que présenté dans la Documentation remise au Souscripteur préalablement à l'investissement, celui-ci est informé et a conscience du risque de perte totale de son investissement.

Les revenus ou pertes annoncés dans la Documentation remise au Souscripteur s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance vie, ou de capitalisation, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

2- Dans tous les cas, l'Instrument financier est également exposé aux **RISQUES** suivants :

RISQUE DE CREDIT : Le Souscripteur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur de l'Instrument financier et/ou de son Garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.

RISQUE DE MARCHE : Du fait de l'évolution des marchés, la valeur de l'Instrument financier peut varier fortement. Les titres vendus avant la date de remboursement risquent d'enregistrer une moins-value par rapport au prix d'acquisition, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché. Ainsi, il y a un **Risque de perte en capital non mesurable à priori**, en cas de désinvestissement anticipé (du fait d'un rachat, d'un arbitrage, d'un transfert ou du dénouement par décès ou terme) et à l'échéance de l'Instrument financier. Dans ces conditions le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul. Le Souscripteur supporte les mêmes risques en cas de disparition des indices de référence, le Souscripteur étant alors remboursé à la valeur de marché au jour de la disparition de l'indice.

3- Les données historiques relatives aux performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Article I – Modalités d'investissement, de désinvestissement et de frais

L'investissement sur **M RENDEMENT 8** est réservé aux seules opérations de versement et/ou arbitrage. La demande d'investissement sur le support **M RENDEMENT 8** pourra ne pas être prise en compte ou être prise en compte partiellement en fonction du nombre de parts émises par l'émetteur sur le marché. A défaut d'avoir pu honorer votre demande d'investissement, en raison d'un nombre insuffisant de parts émises par l'Émetteur ou de la fermeture anticipée de la période de commercialisation par l'émetteur, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Pour investir sur le support en unités de compte **M RENDEMENT 8**, il est recommandé que la date de terme de votre contrat soit égale ou supérieure à la date d'échéance du support précité.

M RENDEMENT 8 n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion de votre contrat (Rachats partiels programmés, Versements libres programmés, etc.).

Les sommes provenant du remboursement de **M RENDEMENT 8** seront investies sur l'un des supports monétaires présents au contrat à la date de remboursement.

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support.

Souscripteur :
Co-souscripteur :
Paraphe(s)



Questionnaire

(à remplir obligatoirement)

Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous qui ont pour objet de s'assurer de votre bonne compréhension du fonctionnement de l'Instrument financier **M RENDEMENT 8**.

Votre investissement sur **M RENDEMENT 8** ne pourra être accepté qu'à la condition que vous ayez répondu correctement à l'ensemble des questions. A défaut de réponses exactes, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Question n° 1 :

En nombre d'années, la durée d'investissement maximum de **M RENDEMENT 8** est-elle de 10 ans ? Oui Non

Question n° 2 :

La valeur de **M RENDEMENT 8** est-elle garantie en cas de rachat avant l'arrivée à échéance ? Oui Non

Question n° 3 :

M RENDEMENT 8 présente-t-il un risque de perte en capital à l'échéance ? Oui Non

Question n° 4 :

Est-ce que l'instrument financier **M RENDEMENT 8** a comme sous-jacent l'Indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR ? Oui Non

Question n° 5 :

M RENDEMENT 8 peut-il faire l'objet d'un remboursement anticipé ? Oui Non

Question n° 6 :

Portez-vous tout ou partie du risque de défaut de l'Émetteur ? Oui Non

Question n° 7 :

Cochez parmi les affirmations suivantes celle(s) qui est (sont) exacte(s) :

- 1 - L'Indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EUR) TR est composé de 100 valeurs européennes et américaine sélectionnées en fonction de critères ESG.
- 2 - L'indice est équipondéré.
- 3 - Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant du prélèvement fixe de 50 points alors la performance de l'indice est pénalisée.
- 4 - Si les dividendes distribués sont supérieurs au montant du prélèvement fixe de 50 points alors la performance de l'indice n'est pas pénalisée.
- 5 - La composition de l'indice est revue chaque trimestre.

Souscripteur :
Co-souscripteur :
Paraphe(s)



Signature(s)

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Documentation établie par l'Émetteur, présentant notamment les caractéristiques principales de « **M RENDEMENT 8** », ainsi que les avantages et inconvénients d'un investissement sur ce type d'instrument financier et des avertissements décrits dans celle-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement.

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment les réponses apportées au questionnaire et la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

La « Documentation établie par l'Émetteur » s'entend :

- des Termes et Conditions indicatifs/définitifs

et/ou • du « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur »

et/ou • du Prospectus complet ou simplifié

et/ou • de la Brochure commerciale

et/ou • de la Note d'Information

Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Le Souscripteur doit obligatoirement reproduire, ci-après, la mention suivante : « Je reconnais avoir reçu de mon Courtier la Documentation précitée. J'ai compris et accepte les risques liés à mon investissement. »

Fait à _____, le _____
(en trois exemplaires originaux)

Souscripteur : _____

Co-Souscripteur : _____

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Les données personnelles du Souscripteur :

Pour toute informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generalivie.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP.